



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 7 août 2025 à 14 h
Séance virtuelle - webdiffusion seulement**

PRÉSENCES :

Madame Émilie Thuillier, Mairesse d'arrondissement
Madame Nathalie Goulet, Conseillère du district d'Ahuntsic
Madame Julie Roy, Conseillère du district de Saint-Sulpice

ABSENCES :

Madame Effie Giannou, Conseillère du district de Bordeaux-Cartierville
Monsieur Jérôme Normand, Conseiller du district du Sault-au-Récollet

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Gilles Côté, Directeur du développement du territoire
Madame Mariette Bechara, Cheffe de division – Gestion immobilière
Madame Marie-Josée Trudeau, Cheffe de division - Culture, des sports, des loisirs et du développement social
Thomas Lanier, Chef de section – Division des parcs, de l'horticulture et de la forêt urbaine
Madame Linda Lajeunesse, Secrétaire-rechercheur
Madame Miquellange Mila, Analyste de dossiers

Ouverture de la séance

La mairesse d'arrondissement constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 14 h 01.

10.01

CA25 09 0223

Constater l'avis de convocation et d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 août 2025 à 14 h.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier
appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

de constater l'avis de convocation et d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 août 2025 à 14 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

Période de questions du public

Aucune question

10.03

Période de questions des membres du conseil

Aucune question

10.04

CA25 09 0224

Accorder un soutien financier non récurrent de 2000 \$ à Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (C.L.I.C.) pour la Fête de la rentrée 2025.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier
appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

d'accorder un soutien financier non récurrent de 2000 \$ à Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (C.L.I.C.) pour la Fête de la rentrée 2025;

d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.01 1256237002

CA25 09 0225

Donner un avis de motion et adopter un projet de règlement intitulé Règlement modifiant le Règlement sur les clôtures (R.R.V.M. chapitre C-5) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement de Ahuntsic-Cartierville, afin de modifier les dispositions sur les enceintes de bassin.

Avis de motion est donné par la mairesse Émilie Thuillier qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement, un règlement intitulé Règlement modifiant le Règlement sur les clôtures (R.R.V.M. chapitre C-5) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement de Ahuntsic-Cartierville, afin de modifier les dispositions sur les enceintes de bassin.

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier
appuyé par la conseillère Julie Roy

et résolu

d'adopter le projet de règlement intitulé Règlement modifiant le Règlement sur les clôtures (R.R.V.M. chapitre C-5) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement de Ahuntsic-Cartierville, afin de modifier les dispositions sur les enceintes de bassin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1259570028

Levée de la séance

Tous les points inscrits à l’ordre du jour ayant été traités, la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d’Ahuntsic-Cartierville du 7 août 2025 est levée à 14 h 03.

70.01

Émilie Thuillier (S)

Mairesse d'arrondissement

Linda Lajeunesse (S)

Secrétaire d'arrondissement substitut